

Le bruit dans l'environnement

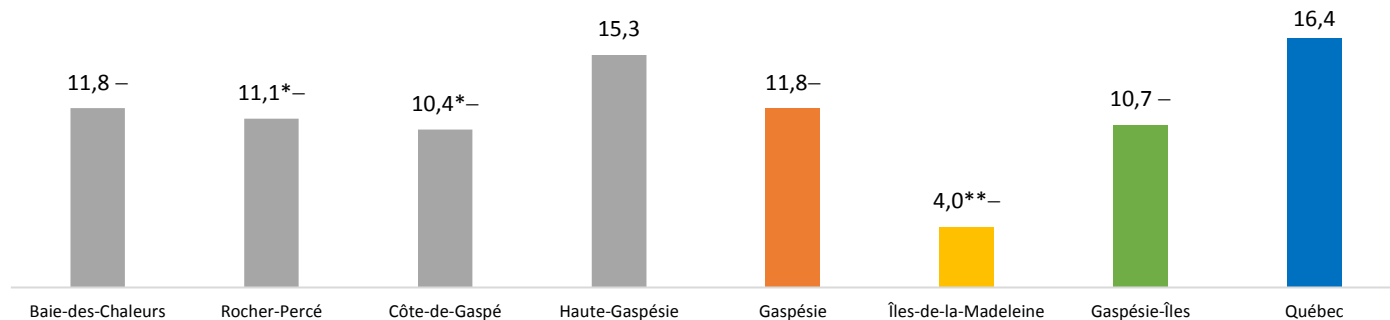
« Le bruit environnemental est l'une des formes de pollution les plus répandues et représente un enjeu environnemental majeur. [...] Bien que longtemps considéré comme une simple nuisance, le bruit environnemental est maintenant considéré comme un risque à la santé, particulièrement en milieu urbain, où il peut affecter un grand nombre de personnes (Martin, Deshaies et Poulin, 2015). » (Fiche indicateur, Infocentre de santé publique, 2016, page 1). Les données de la présente fiche concernent le bruit provenant de la circulation routière, du transport aérien et ferroviaire, de la circulation de véhicules hors route (VHR), des travaux ou chantiers de construction, du voisinage extérieur (ex. : systèmes de climatisation, tondeuses, animaux et personnes à l'extérieur), des personnes ou des animaux à l'intérieur d'une autre habitation (condo, appartement ou maison), des industries, des commerces ainsi que celui provenant des activités culturelles, de loisirs et de sports.

Dérangement à domicile causé par le bruit

En 2014-2015, **11 %** de la population de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est fortement dérangée à son domicile par le bruit.

« La nuisance due au bruit, particulièrement pour les personnes déclarant un gêne importante, peut entraîner une détérioration de la qualité de vie et peut affecter négativement la santé, constituant un problème de santé publique (Miedema, 2007). [...] Il peut être source de nuisance (gêne, dérangement), troubles du sommeil, problèmes d'apprentissage en milieu scolaire, maladies cardiovasculaires, pertes auditives et acouphènes. » (Fiche indicateur, Infocentre de santé publique, 2016, page 1).

Figure 1 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus fortement dérangée à leur domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois, 2014-2015



Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

Selon l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP), la population régionale est moins nombreuse, en proportion, que celle du Québec à être fortement dérangée par le bruit (11 % contre 16 %). Ce constat en faveur de la région s'observe partout dans la région, sauf dans La Haute-Gaspésie où la proportion de personnes fortement dérangées à leur domicile par le bruit ne se distingue pas de celle du Québec (figure 1). Le tableau 1 montre que cet écart entre la région et le Québec est à peu près systématique, peu importe le sexe et le groupe d'âge.

Tableau 1 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus fortement dérangée à son domicile par au moins une source de bruit au cours des 12 derniers mois, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe†		
Hommes	7,5 –	14,1
Femmes	13,8 –	18,6
Groupe d'âge		
15-24 ans	14,0*	15,5
25-44 ans	9,5* –	17,0
45-64 ans	11,1 –	17,2
65 ans et plus	9,8 –	14,5
Langue parlée à la maison		
Français	10,6	16,5
Anglais	10,7**	14,4
Revenu du ménage†		
Faible revenu	13,4	20,3
Autres ménages	9,5	15,1
TOTAL	10,7 –	16,4

Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon la langue et le revenu (ex. : les francophones de la région versus ceux du Québec).

Pour en savoir plus sur l'EQSP, son contenu et les analyses régionales, consulter le document [L'EQSP 2014-2015 EN BREF](#).

Symboles : † Signifie que les pourcentages obtenus dans la région dans les différentes catégories de cette variable se différencient statistiquement.

+ ou – Valeur significativement supérieure ou inférieure à celle du reste du Québec au seuil de 0,05. *Coefficient de variation (CV) entre 15 et 25 %, donnée à interpréter avec prudence. **CV supérieur à 25 %, donnée fournie à titre indicatif seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, EQSP 2014-2015, données extraites de l'Infocentre de santé publique.

Document produit par : Nathalie Dubé, Direction de santé publique Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, octobre 2016.

Groupes davantage dérangés par le bruit

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, les femmes sont davantage dérangées par le bruit que ne le sont les hommes (15 % contre 7,5 %), et ce, peu importe l'occupation principale (au travail, à l'école ou sans emploi). De même, les personnes vivant dans un ménage à faible revenu sont plus susceptibles d'être fortement dérangées par le bruit que celles appartenant à d'autres ménages (13 % contre 9,5 %) (tableau 1).

Les sources de bruit les plus dérangeantes

En 2014-2015, la circulation de véhicules hors route et le bruit du voisinage extérieur sont les deux sources de bruit les plus dérangeantes pour la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

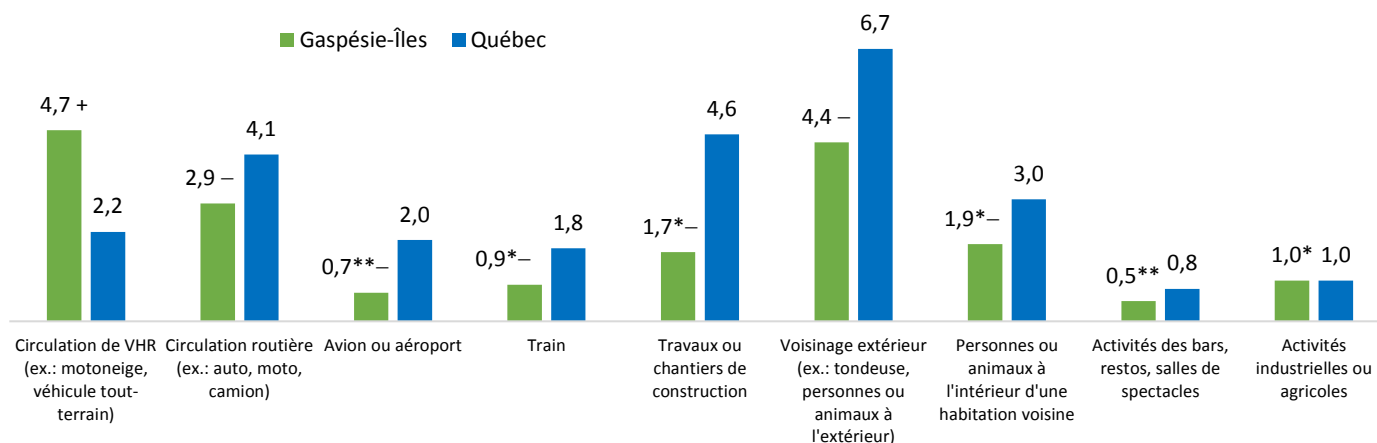
Comme on peut le lire à la figure 2, 4,7 % de la population régionale est fortement dérangée lorsqu'elle est chez elle par le bruit que font les VHR (ex. : motoneige, véhicule tout-terrain), la seule source de bruit pour laquelle les Gaspésiens et Madelinots obtiennent une plus grande proportion que celle du Québec (2,2 %). La deuxième source de bruit la plus

Évolution entre 2008 et 2014-2015

C'est la première fois que le bruit dans l'environnement est mesuré au Québec si bien qu'on ne peut comparer la situation de 2014-2015 avec celle de 2008 ni avec aucune autre donnée.

dérangeante est celle provenant du voisinage extérieur avec 4,4 % des personnes de la région qui se disent fortement dérangées par cette source de bruit. Dans ce cas, la proportion est tout de même moindre que celle du Québec qui obtient plutôt une proportion de 6,7 %. Pour la région, vient ensuite le bruit de la circulation routière qui dérange fortement 2,9 % de la population (4,1 % au Québec) (figure 2). Ajoutons que peu importe les sources de bruit, les femmes sont toujours plus nombreuses, en proportion, que les hommes à être fortement dérangées, et ce, dans la région comme au Québec (résultats non illustrés).

Figure 2 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus fortement dérangée à son domicile par le bruit au cours des 12 derniers mois selon la source de bruit, 2014-2015



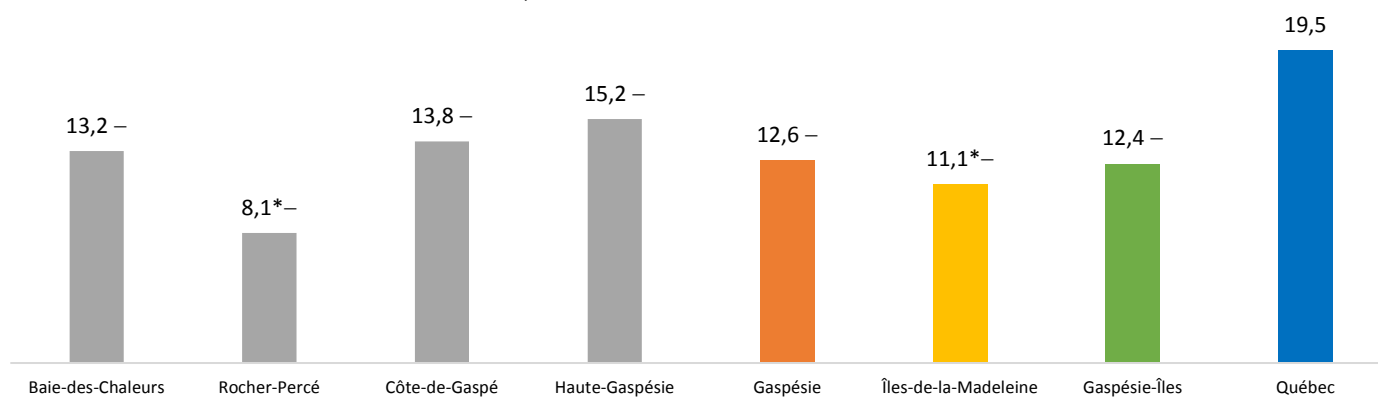
Le sommeil perturbé par le bruit

En 2014-2015, **12 %** de la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine est souvent ou occasionnellement dérangée dans son sommeil à cause du bruit.

Plus précisément, 2,3 %* de la population régionale de 15 ans et plus est souvent perturbée dans son sommeil à cause du bruit ambiant (par exemple, ne pas réussir à s'endormir ou se faire réveiller) et 10 % le sont occasionnellement pour un total de 12 % (figure 3). À l'autre bout du spectre, la qualité du sommeil n'est jamais dérangée par le bruit pour 62 % de la population et ne l'est que rarement pour 25 % (résultats non illustrés).

« Le bruit peut perturber le sommeil. Il est reconnu qu'un sommeil de qualité a des impacts positifs sur la santé (restauration physique et mentale) et qu'un sommeil perturbé ou insuffisant peut être associé notamment à de l'hypertension (OMS, 2011; Martin et autres, 2015). »
(Camirand, Traoré et Baulne, 2016, page 149)

Figure 3 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus dont la qualité du sommeil est souvent ou occasionnellement perturbée par le bruit ambiant au cours des 12 derniers mois, 2014-2015



Comparaison entre la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Québec

En 2014-2015, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui déclarent que la qualité de leur sommeil est souvent ou occasionnellement dérangée par le bruit est nettement inférieure en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qu'au Québec (12 % contre 20 %) (figure 3). Comme l'illustre cette figure, ce constat en faveur de la région est observé dans tous les territoires locaux de la région, de même que chez les hommes et les femmes et dans tous les groupes d'âge à partir de 25 ans (tableau 2).

Groupes dont le sommeil est davantage dérangé par le bruit

En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, comme c'est aussi le cas au Québec, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir un sommeil perturbé par le bruit (15 % contre 9,9 %). Ce constat en défaveur des femmes reste vrai même quand on compare les travailleuses avec les travailleurs ou les étudiantes avec les étudiants, si bien que ce n'est pas l'occupation différente des femmes qui explique leur résultat défavorable par rapport aux hommes. De même, l'écart entre les femmes et les hommes se maintient quand on tient compte de la composition du ménage (résultats non illustrés). Pour ce qui est de l'âge, il n'y a pas un groupe qui se démarque franchement des autres si ce n'est que les personnes de 65 ans et plus déclarent en moins grand nombre que les autres avoir une qualité de sommeil perturbée par le bruit (tableau 2). Par ailleurs, notons que la différence entre la proportion obtenue par les francophones et celle des anglophones de la région n'est pas significative statistiquement. Enfin, au Québec, les personnes sans emploi sont plus nombreuses, en proportion, que les autres à se plaindre que la qualité de leur sommeil est perturbée à cause du bruit (25 %), une situation qui ne ressort pas pour notre région (tableau 2). Les données provinciales indiquent aussi que les personnes seules, celles vivant dans une famille monoparentale et celles vivant dans un ménage « autre » sont plus susceptibles que les personnes vivant en couple d'avoir un sommeil perturbé. En Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, ce sont plutôt les personnes vivant dans une famille monoparentale et

celles vivant en couple avec des enfants qui obtiennent les plus fortes proportions à avoir une qualité de sommeil perturbée par le bruit (tableau 2).

Tableau 2 : Proportion (en %) de la population de 15 ans et plus dont la qualité du sommeil est souvent ou occasionnellement perturbée par le bruit ambiant au cours des 12 derniers mois, 2014-2015

	Gaspésie-Îles	Québec
Sexe†		
Hommes	9,9–	16,3
Femmes	14,7–	22,7
Groupe d'âge†		
15-24 ans	17,3*	19,4
25-44 ans	13,6–	22,6
45-64 ans	12,3–	19,9
65 ans et plus	9,1–	13,7
Langue parlée à la maison		
Français	12,7	19,8
Anglais	7,9**	16,7
Revenu du ménage		
Faible revenu	12,4	22,1
Autres ménages	12,5	18,8
Occupation principale		
Travailleurs	12,4	20,5
Étudiants	16,5*	20,6
Sans-emploi	14,8*	24,6
Retraités	10,1	14,7
Composition du ménage†		
Personne vivant seule	9,3*	22,9
Couple sans enfant	10,8	17,2
Couple avec enfants	15,7	18,3
Famille monoparentale	17,2*	23,5
Autre ¹	10,7*	22,6
TOTAL	12,4–	19,5

¹ Ménage composé de personnes apparentées par des liens autres que conjugaux ou filiaux ou de personnes non apparentées (colocataires). Aucun test n'a été fait pour comparer la région et le Québec selon la langue, le revenu, l'occupation principale et la composition du ménage (ex. : les francophones de la région versus ceux du Québec).